



COMITÉ RÉGIONAL DE  
LA CONCHYLICULTURE BRETAGNE NORD

Art. L612-5 et suivants du Code Rural et de la Pêche Maritime

## FICHE DE POSTE

### TECHNICIEN/NE EN CHARGE DE LA SURVEILLANCE ET DE LA REGULATION DE LA PREDATION DES BOUCHOTS EN BAIE DE SAINT-BRIEUC

#### CONTEXTE

Le Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne-Nord regroupe tous les conchyliculteurs (producteurs de coquillages) ayant une activité sur son territoire qui s'étend de la rade de Brest à la baie du Mont-Saint-Michel. Ces missions sont définies dans le Code Rural et de la Pêche Maritime : la représentation et la promotion des intérêts généraux de ces activités, la participation à l'organisation d'une gestion équilibrée des ressources, l'association à la mise en œuvre de mesures d'ordre et de précaution destinées à harmoniser les intérêts de ces secteurs, la participation à l'amélioration des conditions de production et, d'une manière générale, la réalisation d'actions économiques et sociales en faveur des membres des professions concernées, la faculté de réaliser des travaux d'intérêt collectif, la participation à la défense de la qualité des eaux conchyliques.

Depuis plusieurs années, les concessions mytilicoles de la baie de la baie de Saint-Brieuc subissent une forte prédation par les oiseaux marins. Afin de limiter les impacts négatifs sur les élevages de moules. Le CRC Bretagne-Nord est en charge des opérations d'effarouchement des oiseaux (goélands argentés, macreuses...).

#### FONCTION

En lien avec le président du syndicat conchylicole de la baie de Saint-Brieuc, des responsables professionnels locaux et du CRC Bretagne Nord, la personne devra assurer les actions indispensables au bon fonctionnement des opérations d'effarouchement des oiseaux et assurer la pose et la relève de casiers à crustacés afin de suivre les populations d'araignées de mer.

La personne sera amenée à :

- Piloter en totale autonomie et dans les parcs mytilicoles un navire mesurant de 6 à 8 m de long et appartenant au CRC Bretagne Nord,
- Entretenir et nettoyer le matériel mis à disposition pour les activités liées au gardiennage,
- Effaroucher les goélands argentés et autres oiseaux à l'aide d'un fusil de chasse et d'un pistolet d'alarme.
- Assurer la pose et la relève de casiers à crustacés afin de suivre les populations d'araignées de mer.

De par l'activité des marées et des prédateurs, ces missions devront être assurées 6 jours sur 7. L'embarquement se fera prioritairement du port de Daouhet (22370 Pléneuf-Val-André) ou de la zone mytilicole de Jospinet (22400 Planguenoual).

#### PROFIL

Vous avez une expérience professionnelle d'un an minimum dans la conduite de navires.

Vous devez détenir un diplôme de navigation maritime (à minima le Permis Côtier).

Vous faites preuve d'autonomie et appréciez le travail en extérieur rythmé par les horaires de marées.

Vous disposez d'une rigueur pour l'enregistrement de vos activités quotidiennes (horaires, relevés d'observation...).

Vous disposez du permis B et d'un véhicule personnel.

La détention du permis de chasse sera un atout.

## **POSTE**

CDD d'un an renouvelable an CDI, prise de poste dès que possible (35 h semaine pour une durée quotidienne moyenne de travail de 5.83 heures).

Régime social : MSA, **il n'est pas possible d'être affilié au régime de l'ENIM.**

Rémunération : selon expérience + remboursement des frais kilométriques dans le cadre de vos déplacements professionnels (hors trajet domicile/travail)

Envoyer votre candidature (lettre et CV) au président du CRC Bretagne-Nord – 2, rue du parc au duc – CS 17844 – 29678 Morlaix Cedex et/ou contact@crcbn.com